

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 16 avril 2016

Membres présents : Barbottin Joris, Bardaud Séverine, Bardaud Thierry, Boussageon Anthony, Chutet Anouk, Coquidé Antoine, Da Silva Antoine, Dechaux Julien, Georges Olivier, Gestede Maxime, Ha Van Raphaël, Linck Thomas, Lopez Emma, Messi Etoa Paul, Pillon Régis, Rouan Sylvain, Schaeffer Jules, Sinet Fabien, Thouilleux Yves, Tresse Guillaume, Zanella Florian.

Membres absents ayant transmis un pouvoir : Ait Amara Audrey, Anex Clément, Buet Loic, Chevalier Noémie, Garnier Camille-Romain, Habbouche Julien, Menigoz Amandine, Montejo Marine, Natter Gwenaëlle, Pointet Anne-Sophie, Sachot Émilie.

L'assemblée générale débute à 19h00.

- **Discours d'introduction du Président :**

Thierry présente le Bureau de l'Association, sa composition et l'évolution qu'il a connu. Il le remercie pour son travail au cours du mandat 2014-2016 et exprime le souhait de voir de nouveaux candidats, notamment issus des dernières promotions se présenter à l'avenir.

I) Rapport Moral

Mesdames, Messieurs, Chers amis et adhérents,

Nous voici à nouveau réunis pour notre assemblée générale annuelle, moment privilégié de dialogue et d'échange.

Je tiens tout d'abord à remercier le Bureau pour le travail effectué depuis son élection en juin 2014. Nous arrivons à la fin de notre mandat, et je pense que nous pouvons être satisfaits du travail effectué pendant ces deux ans. L'association grandit petit à petit, et nous devons continuer notre travail à l'avenir.

Je tenais également à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Par votre nombre, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association. Vous savez que ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

Rentrons maintenant dans le vif du sujet.

En 2014, nous avions 74 adhérents, soit 53,2 % des anciens. L'année dernière, nous sommes montés à 87 adhérents pour 55,1% des anciens, soit une légère progression. Ceci prouve l'intérêt de notre association et la qualité de notre travail.

Sans anticiper sur cette nouvelle année 2016, il est important de préciser que nous avons atteint un seuil symbolique cette année avec 103 membres (100 anciens et 3 membres du LDS, Messieurs Chiron, Jacotot et Thomas). Soit un record de 58,2 % des anciens ! Avec la satisfaction depuis 5 ans, d'une adhésion à 100% de la promotion en cours.

Pour preuve de l'importance de notre réseau des anciens, plusieurs anciens PJS ont trouvé ou retrouvé un poste grâce aux offres que nous faisons circuler dans le réseau. J'y reviendrai.

Dans le domaine de nos activités proprement dites, cette année 2015 a été une nouvelle fois riche en évènements.

Les 2^{èmes} Cafés Juridiques du Sport, avec pour thème le dopage dans le sport amateur, ont été de nouveau un succès permettant d'accroître la notoriété de l'association.

Nous avons également fêté les 10 ans du Master PJS qui a fait que nous sommes là aujourd'hui. Nous avons visé grand (une loge du DFCO), mais pour des raisons budgétaires impossible à tenir. Alors même si tout n'a pas été parfait, je pense que nous avons tous passé une bonne soirée en avril dernier.

Soirée, qui nous a permis d'organiser la 2^{ème} cérémonie de remise des diplômes (Promotion Bernat-Sales) et pour laquelle nos partenaires ont récompensé les meilleurs éléments. Nous remercions donc les éditions droitdusport.com et Fastsport, partenaires de cet évènement.

Pour la première fois, et dans le cadre de nos échanges avec le LDS, nous avons participé (avec Olivier et Evenelle) à la sélection des nouveaux étudiants PJS. Ce qui nous a permis de voir que le niveau des candidats était de plus en plus élevé!

Début septembre, a eu lieu la 2^{ème} édition du Tournoi des Masters. Organisé dans le prestigieux cadre du Stade Charléty, celui-ci a permis de réunir une petite centaine de diplômés de droit du sport des 5 Masters (Dijon, Limoges, Marseille, Nice et Paris). Une belle réussite vantée par tous les participants. Mais comme vous le dira Séverine dans son rapport financier, lourd financièrement.

Nous avons donc lancé une co-organisation (avec Marseille, Nice et Limoges) pour la 3^{ème} édition de septembre prochain (le samedi 3).

Nous étions également présents, comme chaque année, au moment de la rentrée de la nouvelle promotion. Moment important qui permet de présenter notre association et également de rappeler certaines choses essentielles aux étudiants.

Enfin, et pour clore le chapitre de nos activités, le traditionnel week-end de fin d'année en décembre a permis à nos membres d'assister à des rencontres de foot (Paris FC) et de Hand (PSG), et de se réunir autour d'un bon repas.

Pour finir, comment ne pas parler de notre site, qui est notre vitrine. Il a connu une évolution majeure en janvier 2015 avec la mise en place d'un accès privé permettant :

- la communication de nos offres RH : plus de 150 offres d'emplois (et déjà près de 70 cette année) - et plus de 20 stages - ont circulées au sein du réseau, permettant ainsi à plusieurs anciens de trouver un poste.
- la mise en place des annales des examens PJS,
- la diffusion de l'annuaire des anciens, que nous devons réactualiser prochainement
- la création des "*invitations Lex Sportiva*" pour les évènements sportifs : nos membres ont mis à dispositions des invitations pour les championnats d'Europe de Basket, les rencontres de l'équipe

de France de Hand, le Paris Levallois, le PSG féminin, le Red Star, le Décanation, le Meeting Areva, ...
Nous espérons vous en faire bénéficier encore plus cette année !

Je vais maintenant déborder un peu sur les évènements de cette année 2016, qui je pense, sont importants à rappeler.

Nous venons d'organiser il y a 10 jours, la 3^{ème} édition des Cafés Juridiques du Sport, sur le thème des paris sportifs, et qui ont rencontré un nouveau beau succès auprès des professionnels présents.

Il y aura bien sur le Tournoi des Masters en septembre, dont nous allons reparler, ainsi que le week-end de fin d'année.

Nous sommes ouverts à toutes propositions, toutes idées pour continuer à grandir et échanger, alors n'hésitez pas!

Voilà l'essentiel des informations que je voulais vous communiquer. Nous allons, après les différents exposés, vous donner la parole pour enrichir encore les débats.

Après l'exposé de ce rapport, je vais maintenant demander, à Séverine, notre trésorière, de vous présenter le rapport financier de l'association.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis et adhérents, je vous remercie.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

II) Rapport financier :

trésorerie au 01.01.2015	3 156,81 €
--------------------------	------------

Recettes		Dépenses	
cotisations	922,00 €	Achats divers	434,68 €
dons / partenariat	100 €	Communication	65,37 €
Rbst gala	875 €	Tournoi inter masters	576,13 €
Rbst frais bancaires	90,90 €	Gala	1480 €
		Autres	250,70 €
total des recettes	1987,90 €	total des dépenses	2807,08 €

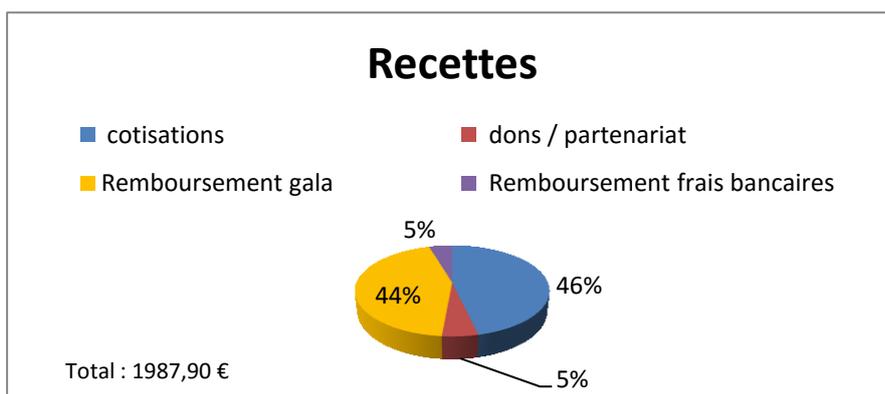
Pertes en 2015 - 819,18 €

Solde au 31.12.2015 **2337,63 €**

Au 1^{er} janvier 2015, nous disposions de 3156,81 €.

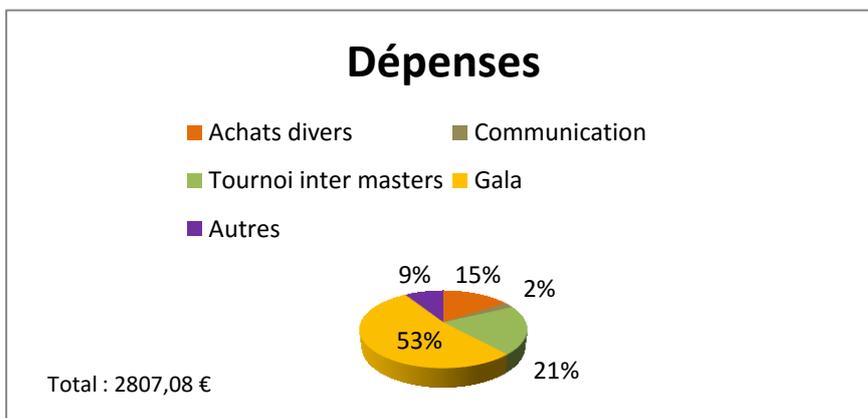
Au cours de l'année 2015, nos **recettes** se sont composées de :

- 922 euros de cotisations => cette somme s'explique par le recours à e-cotiz pour les cotisations de 2016. Celles-ci ont donc été, pour la plupart, encaissées en 2016 (contrairement aux autres années où les cotisations étaient encaissées en majorité sur la fin de l'année N-1);
- 100 € de droitdusport.com
- 875 € correspondant à la part prise en charge par les participants au gala des 10 ans du master (pour rappel, le repas coûtait 40 euros - les étudiants ont payé 30 €, les anciens ont payé 35 € et les professeurs 40 €.
- 90,90 € de remboursement de frais bancaires.



Au cours de l'année 2015, nos **dépenses** se décomposent de la manière suivante :

- 434,68 euros d'achats divers correspondant à :
 - × 177,90 euros de petits déjeuners des cafés juridiques
 - × 15 euros de courses pour le tournoi du gala
 - × 241,78 euros de courses pour la remise des diplômes
- 65,37 euros en communication (site internet)
- 576,33 euros au titre du tournoi inter masters correspondant à :
 - × 278 euros de maillots
 - × 161,69 euros d'assurances responsabilité civile
 - × 19,98 euros de Deezer
 - × 102,22 euros de SACEM + 14,44 euros de SPRE
- 1480 euros pour le dîner du gala des 10 ans du master
- 250,70 euros de dépenses diverses à savoir :
 - × 142 euros de remboursement de frais de déplacement - réunion LDS
 - × 108,70 euros de frais bancaire



Au cours de l'année 2015, l'association a donc encaissé une perte de 819,18 €. Celle-ci s'explique par les dépenses importantes pour le tournoi (dont il manque la location du stade Charléty) et l'encaissement reporté des cotisations pour 2016.

Contrairement à l'année passée, et du fait de l'absence de buvette, l'organisation du tournoi inter masters a donc engendré un coût plutôt qu'un bénéfice. C'est pourquoi, l'association se dirige vers une organisation collégiale avec les autres masters et ce, pour partager les frais.

Au 31 décembre 2015, l'association dispose donc de 2337,63 euros.

Sans trop anticiper sur le **rapport financier de 2016**, compte tenu des évènements prévus nous pouvons d'ores et déjà annoncer que les dépenses concerneront les petits déjeuners des cafés juridiques (désormais offerts aux participants), les dépenses diverses relatives au tournoi inter masters et le week-end de décembre (places pour évènements sportifs, courses pour remises des diplômes, location de salle, etc.).

En ce qui concerne les recettes, elles proviendront toujours en majorité des adhésions et éventuellement de partenariats et de la vente de conférenciers.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

III) Questions diverses :

- ✓ On interroge le Bureau sur la participation du Master de droit du sport de Lille pour la prochaine édition du tournoi inter masters. Thierry confirme la prise de contact avec les représentants de Lille et la participation de ces derniers ;
- ✓ On rappelle que la taxe d'apprentissage est versée au Master et non à l'Association. Thierry rappelle qu'on est toujours lié au Master et que la taxe profitera toujours in fine aux étudiants en cours. A ce jour, le Master doit récupérer une somme par le biais du Red Star et d'un membre de la famille d'Antoine.

IV) Élections :

- ✓ Thierry indique d'emblée qu'il n'y eut que quatre candidatures. Il s'agit de celles des quatre membres actuels : Bardaud Séverine, Bardaud Thierry, Georges Olivier et Pillon Régis ;
- ✓ Le Bureau souligne la nécessité d'élargir le bureau existant en raison du nombre grandissant d'adhérents et en raison de la place qu'occupe nos événements. A défaut de membres supplémentaires, le Bureau propose aux membres qui le souhaitent de s'impliquer, même ponctuellement, dans l'organisation de nos événements ;
- ✓ Le Bureau est intégralement réélu. Les fonctions seront déterminées par les membres élus ultérieurement.

Fin de l'Assemblée Générale à 19h57.

Thierry Bardaud
Président de LEX SPORTIVA

Olivier Georges
Secrétaire de LEX SPORTIVA